



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 791 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le rôle du pharmacien a grandement évolué dans les dernières années et qu'il est encore appelé à changer;

CONSIDÉRANT QUE les assistants techniques en pharmacie ont dû s'adapter et assumer de plus grandes responsabilités;

CONSIDÉRANT QUE la formation professionnelle donnée actuellement ne suffit plus pour répondre aux besoins et la réalité du milieu;

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 20 ans, l'Association des pharmaciens en établissement de santé ainsi que l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) multiplient les démarches pour obtenir une formation collégiale en pharmacie;

CONSIDÉRANT QUE l'OPQ a formé des groupes de travail qui ont clairement identifié les besoins et obtenu l'aval de l'AQATP, l'AQPP, l'ABCPQ, l'APES en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE le pharmacien est le seul professionnel de la santé au Québec travaillant conjointement avec un personnel technique et de soutien qui n'a pas l'obligation d'être formé;

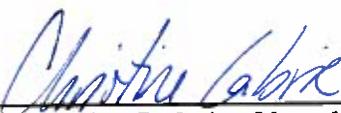
CONSIDÉRANT QUE, dans plusieurs provinces canadiennes, une formation collégiale est obligatoire pour exercer ce métier;

CONSIDÉRANT QUE le CEGEP de Drummondville a déjà en main un programme de formation technique en pharmacie et ce, depuis 2014;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministère de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la mise à niveau de la formation actuelle ainsi que la création d'une formation collégiale de techniciens en pharmacie et d'assurer un programme de reconnaissance des acquis et compétences accessible pour les gens œuvrant déjà dans le milieu.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Christine Labrie, députée de Sherbrooke


Date de signature de l'extrait